

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Hees: Allez, levez-vous et restez debout.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. La réponse que m'a donnée tantôt le premier ministre est du genre de celles que nous recevons tous les jours à la Chambre. Le premier ministre trompe la Chambre délibérément.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: Allons; ayez le courage de vous lever, «petit lord Fauntleroy».

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LA QUESTION DES CRÉDITS—LES CRITÈRES RÉGIONAUX—L'INFORMATION DES PROVINCES

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. J'ai essayé à plusieurs reprises de savoir par son intermédiaire si oui ou non d'autres fonds vont être ajoutés au programme «Perspectives-Jeunesse», vu le nombre considérable des demandes reçues. J'aimerais aussi savoir quand il prévoit rendre publics les projets acceptés conformément aux critères fixés antérieurement pour tenir compte des besoins régionaux et des niveaux de chômage dans tout le pays.

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, j'ai déjà dit à la Chambre que j'avais confiance que des fonds additionnels seraient mis à la disposition du secrétariat d'État, au titre de ce programme. J'ai dit à plusieurs reprises que je croyais pouvoir donner, très bientôt, une réponse précise à ce sujet, et je réitère mon affirmation. Quant à l'application des critères, à la distribution des projets, je pense que ces critères-là ont été établis de façon claire.

Quant à la répartition des fonds à travers le pays, nous avons dit qu'elle serait faite selon le taux de chômage chez les jeunes, dans les diverses régions du pays, et c'est ainsi que la répartition se fait actuellement, c'est-à-dire selon ces critères-là.

[Traduction]

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr que le ministre m'ait entendu quand je lui ai demandé si l'on prévoyait des fonds supplémentaires en sus des 15 millions de dollars demandés. Peut-être voudra-t-il répondre à cette question en indiquant également quelles mesures sont prises actuellement pour surmonter la déception considérable éprouvée par les provinces soucieuses de faire étudier ce programme convenablement par le bureau national. Dirait-il aussi si des mesures ont été prises pour que les provinces y soient représentées, comme c'est le cas, je crois, d'une province au moins?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, pour ce qui est de la première partie de la question, je pense que l'honorable député se trompe; j'y ai répondu si longuement, d'ailleurs, que j'ai cru que vous alliez devenir impatient et me prier de passer à la deuxième partie de la question. Il trouvera donc ma réponse consignée au hansard de ce jour.

Quant à la deuxième partie de la question, si le député connaît un cas qui lui paraît particulièrement grave, je le prierais de le porter à mon attention.

Quant à la frustration dont il parle, je comprends l'impatience des jeunes, mais la date limite que nous sommes fixée,—je l'ai annoncée à la Chambre voici déjà plusieurs semaines—c'est le 15 mai, pour la désignation définitive de tous les projets subventionnés. Nous ne sommes pas tout à fait certains de pouvoir être prêts pour cette date, mais nous espérons que s'il survient des retards, ils seront très brefs.

[Traduction]

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire à poser. Le ministre, que je sache, n'a pas répondu à mon autre question supplémentaire au sujet des dispositions qu'on a décidé de prendre. Étant donné l'état général de frustration auquel donne lieu l'étude des projets à l'échelle régionale et provinciale, quelles dispositions a-t-on décidé de prendre pour obtenir la collaboration de représentants des diverses provinces? Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, il semble que les rapports avec la province sont loin d'être satisfaisants.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Yorkton-Melville.

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LE NOMBRE D'EMPLOIS—LES MESURES SUPPLÉMENTAIRES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État. Est-il maintenant en mesure de nous dire avec certitude combien d'emplois seront créés, d'après lui, dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Non, monsieur le président, pas avec certitude, ni rien qui ressemble à une certitude, à ce stade-ci des procédures.

[Traduction]

M. Nystrom: Vu que des milliers d'étudiants seront quand même sans emploi cet été, le gouvernement envisage-t-il de mettre en œuvre d'autres programmes d'embauche pour les étudiants?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Pas à ma connaissance, monsieur le président. Toutefois, les programmes qui sont mis en œuvre—et au sujet desquels le gouvernement n'a jamais prétendu qu'ils régleraient complètement le problème—le réduisent cependant de façon marquée, ce dont l'honorable député se rendra compte, s'il observe ce qui se passe dans les provinces.